



International
Civil Aviation
Organization

Organisation
de l'aviation civile
internationale

Organización
de Aviación Civil
Internacional

Международная
организация
гражданской
авиации

منظمة الطيران
المدني الدولي

国际民用
航空组织

Bureau Afrique occidentale et centrale / Western and Central African Office

T 10/1 – 0026

21 janvier 2026

Objet : **Atelier régional sur la mise en œuvre de l'Amendement 82 à l'Annexe 3 de la Convention de Chicago, et les procédures pour les services de navigation aérienne – Météorologie (PANS-MET) (Doc 10157), du 9 au 13 mars 2026, Ouagadougou (Burkina Faso).**

Action requise : Confirmation de votre participation au plus tard le 28 février 2026.

Madame, Monsieur,

J'ai l'honneur d'inviter votre Administration/Organisation à participer à l'Atelier régional sur la mise en œuvre de l'Amendement 82 à l'Annexe 3 de la Convention de Chicago, et les procédures pour les services de navigation aérienne – Météorologie (PANS-MET) (Doc 10157), prévu du 9 au 13 mars 2026 à Ouagadougou, au Burkina Faso.

Comme vous le savez, le Conseil de l'OACI a adopté, en avril 2025, l'Amendement 82 à l'Annexe 3 à la Convention de Chicago – *Assistance météorologique à la navigation aérienne internationale*- et a approuvé la première édition des Procédures pour les services de navigation aérienne — Météorologie (PANS-MET, Doc 10157).

L'Amendement 82 à l'Annexe 3 ainsi que la première édition des PANS-MET ont introduit des changements majeurs dans les normes et procédures relatives à la fourniture des informations météorologiques aux usagers, en cohérence avec le Plan mondial de navigation aérienne.

La tenue de cet atelier vise à préparer les Etats à la mise en œuvre des normes et pratiques recommandées de l'Amendement 82 à l'Annexe 3, ainsi que des dispositions du PANS-MET. L'atelier s'adresse aux experts MET des autorités de l'aviation civiles des Etats ainsi qu'aux fournisseurs de services de navigation aérienne. Le programme de travail provisoire de l'atelier est joint à la présente lettre. Les activités seront conduites en français.

Vous êtes invités à communiquer au Bureau régional les noms des experts désignés par votre Etat/Organisation pour prendre part à cet atelier, à votre meilleure convenance, mais au plus tard le 28 février 2026. Les experts désignés sont priés de s'inscrire en ligne via le lien suivant : <https://www.icao.int/WACAF/meetings2026>.

Je vous prie d'agréer, Madame /Monsieur, l'assurance de ma haute considération.

Romain Ekoto
Directeur régional

Pièce jointe : Programme de travail provisoire